

**SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX
REFFAY & ASSOCIES**

inscrite aux Barreaux de l'Ain et de Lyon
44, rue Léon Perrin – 01000 BOURG EN BRESSE – Tel 04 74 45 95 95 – 04 74 45 95 77
Fax 04 74 45 95 96 - reffaybourg@reffay-avocats.com – www.reffay-avocats.com

DROUINEAU 1927

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
22 bis Rue Arsène Orillard – BP 83
86003 POITIERS
Tél. 05 49 88 02 38
Fax. 05 49 88 98 96
avocat@drouineau1927.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

en un seul lot et au plus offrant et dernier enchérisseur

Commune de ANGLEFORT (01350),

89 Chemin Pré Dalphin,

Section AD numéro 164, Pré Dalphin, 00ha 08a 75ca

Section AD numéro 327, Pré Dalphin, 00ha 00a 42ca

Section ZC numéro 115, Aux Places, 00ha 05a 00ca

Section ZC numéro 229, Aux Places, 00ha 00a 55ca

**L'adjudication aura lieu à l'audience du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de
BOURG EN BRESSE, au Palais de Justice de BOURG EN BRESSE,
32 avenue Alsace Lorraine, salle des criées
le mardi 5 avril 2022 à 14h00**

A LA DEMANDE :

La SA CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA, dont le siège social est situé 182 Avenue de France à PARIS 13 (75013), immatriculée au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

DESCRIPTION :

Une maison d'habitation élevée sur un étage, avec terrain attenant comprenant :

- au sous-sol : une cave,
- au rez de chaussée : une cuisine, un séjour, une salle de douche, un WC, une remise et un garage,
- à l'étage : une cuisine, un séjour, un couloir, quatre chambres, une salle de bain, un WC.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

Section AD numéro 164, Pré Dalphin, 00ha 08a 75ca
Section AD numéro 327, Pré Dalphin, 00ha 00a 42ca
Section ZC numéro 115, Aux Places, 00ha 05a 00ca
Section ZC numéro 229, Aux Places, 00ha 00a 55ca

Précision d'occupation : L'immeuble est occupé par les propriétaires.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, Palais de justice (RG 21/00060) ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de l'AIN ;

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix.

La visite du bien sera réalisée par la SELARL AHRES, 16 rue de la Grenouillère - 01000 BOURG EN BRESSE, Huissiers de Justice, (04 74 21 00 95) le 24 mars 2022 de 14h00 à 15h00

L'adjudication aura lieu le mardi 5 avril 2022 à 14h 00 en un seul lot sur la mise à prix de :

100.000,00 € (CENT MILLE EUROS)

Frais en sus.

Fait à BOURG EN BRESSE, le 22 février 2022

Signé : **SCP REFFAY & ASSOCIES.**

